Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 mars 2021

Présents : Christian Isoard (maire), Nathalie Trabuc (2ième adjointe), Jean-Paul Joubert, Patricia Isoard, Alexis Isoard, Aude Pourroy

Excusée : Sandrine Isoard (1ère adjointe)

Adoption du Procès-verbal du compte rendu du 08/02/2021

Le procès-verbal est adopté à l’unanimité.

Travaux de l’agrandissement de la mairie

Le marché public n’a pas été publié sur le bulletin officiel, à cause d’un disfonctionnement technique informatique. Le marché étant caduc, il faut donc le reporter. Certaines entreprises ont quand même répondu, mais l’ouverture des plis n’a pas pu se faire. La nouvelle publication oblige donc à attendre trois semaines avant d’être traitée.

Concernant les échanges de terrains pour ce projet, il ne reste plus qu’une signature et ce sera validé.

Devis Marchetti

L’entretien des espaces verts est programmé comme toutes les années au début de l’été. Le devis, d’un montant de 1380€ TTC, est accepté. Il concerne la tonte et le débroussaillage du village et du Gîte du Cubertin. L’entretien des abords du cimetière à la Toussaint est inclus dans le prix.

Adhésions, cotisations, participations

* IT 04 (Ingénierie et territoires) : Cet organisme aide les communes à monter des dossiers dans les domaines de l’eau, de l’assainissement, des routes… Le Conseil Municipal décide de payer l’adhésion de 200€.
* Association Vallées du Bès : Une adhésion de 10€ et une subvention de 50€ sont accordées.
* La commune participera aux dépenses de l’association « La Ruche multi-accueil » à raison de 785€ (accueil de 3 enfants du village) pour l’année 2021. Concernant l’année 2020, la facture à régler est de 754,25€ TTC.
* Une cotisation de 55€ sera payée à la Fondation du patrimoine.
* Le Conseil ne souhaite pas, pour l’instant, renouveler sa cotisation à Alliance dans les Alpes.

Devis pour le livre de Michel Simon

Le précédent conseil municipal s’étant déjà engagé, l’actuel conseil accepte le devis de 1761€ HT et 1857,86€ TTC (Art en Ciel) pour une impression de 500 exemplaires.

Vente de parcelles à Compolin

La commune décide de se porter candidate à l’achat de ces terres (70 Hectares, 54a, 25ca) auprès de la SAFER.

Participation à l’empierrement de la piste de Lauzerot

Ce projet, initialement porté par l’AFPA, a un peu dépassé son enveloppe. La commune décide de participer à un tiers du dépassement, partagé avec le Syndicat des Montagnes et le Groupement Pastoral des Marmottes (pour un total maximum d’un tiers de 4000€).

Questions diverses

* 2400€ de subventions sont alloués pour la réfection du cadastre napoléonien.
* Le Conseil adopte une motion de soutien contre la fermeture de classes dans les écoles du territoire.
* L’arrêté de la régie « livres » est modifié afin qu’y soit inclus la vente des livres *Histoires d’Auzet* en plus de celle de l’*Atlas de la biodiversité d’Auzet*.